

Directives de mise en place Murs de soutènement ECLAMUR

Calepinage

Pour chaque hauteur de mur, un croquis est proposé. Les matériaux nécessaires sont déterminés par ces schémas, et en général disponible du stock, ou dans un délai de 2 semaines.

La semelle

En béton armé, elle doit s'appuyer sur un terrain résistant et non gélif. Si la hauteur du mur excède 150 cm, la semelle doit être munie d'un arrêt, bloquant le premier rang.

Le fruit du mur donne un aspect cossu à celui-ci. Il est facilement obtenu en inclinant la surface supérieure de la semelle (en général 10%).

Une chemise de drainage sera mise en place au dos du mur.

La pose

Chaque rang est posé « à la ficelle » pour en assurer l'horizontalité.

Géotextile : Dès une hauteur de mur de 150 cm, le poids du mur ne suffit plus à sa stabilité. Nous avons alors recours à un voir deux « ancrages », au moyen d'un géotextile. Dont la résistance nécessaire à la traction ≥ 30 kN/m. Il sera pincé entre deux rangs, sur toute la surface des éléments.

Le remblayage

Un matériau sableux, drainant, propre est conseillé pour cette opération. Le remblayage s'effectue par couches n'excédant pas 50 cm. Le compactage sera accompli avec précaution, au moyen d'engins légers. Les rouleaux vibrants ne s'approcheront pas de moins de 1,5 m du mur.

Dimensionnement - Données de base

Les schémas de pose tiennent compte des données techniques suivantes :

Angle du terrain amont : $\beta = 0$ Soit un **terrain amont plat**

Surcharge sur terrain amont : $P = 0$

Contrainte admissible du géotextile : 8.5 kN/m

Terrain :

Poids volumique : $\gamma = 18 \text{ kN/m}^3$

Angle de frottement $\varphi = 30$

Cohésion $c = 0$

Géotextile : Résistance à la traction ≥ 30 kN/m

Les schémas proposés sont indicatifs. Ils se rapportent aux données de base susmentionnées. Lors de conditions géologiques différentes, pour des charges sur couronnement du mur, pour des pentes du terrain amont, l'intervention d'un ingénieur est nécessaire.

D'autre part, les schémas ne tiennent pas compte des risques de « glissement circulaire » (rares) qui devront aussi être évalués par un ingénieur.

Important : La stabilité du mur est sous responsabilité d'un ingénieur. Le schéma mentionné est indicatif. Il ne saurait engager la responsabilité de Procim SA.